



**Compte rendu CAPL de notation des Agents de catégorie B
des 5 et 8 juillet 2016**

Le 5 Juillet s'est tenue la CAPL portant sur les recours des contrôleurs principaux (CP) et contrôleurs 1^{er} classe (C1). Celle du 8 juillet concernait les contrôleurs 2eme classe (C2). Sur la première CAPL, seuls les élus de Solidaires Finances Publiques et de la CGT étaient présents. Ceux de l'unsa-cfdt-cftc étant présents uniquement pour les C2... N'ayant pas de voix délibérative sur les autres grades ils n'ont sans doute pas jugé nécessaire d'être présents...

La réserve pour l'ensemble des 3 grades de contrôleurs était cette année de 2 x 2 mois et 5 x 1 mois.

22 recours hiérarchiques avaient été déposés (2 ont obtenu des modifications demandées à l'issue du recours; 1 en totalité et 1 partiellement. Ces modifications ne portaient que sur les appréciations générales). Ce qui veut dire que 21 agents (ou à minima 20) avaient encore la possibilité de faire valoir leur demande en CAPL.

A l'issue de ce recours, 17 agents ont décidé de déposer un recours en CAPL. Nous avons donc 3 (ou 4) collègues qui ont abandonné en cours de route !

Les 17 dossiers étaient répartis de la façon suivante :

- 8 CP
- 5 C1
- 4 C2

Un certain nombre de modifications ont été obtenues par re-formulation des appréciations , progression des croix dans le tableau synoptique et/ou attribution d'une réduction d'ancienneté.

Sur les 17 dossiers évoqués, 3 d'entre eux ont obtenu satisfaction partiellement et 6 en totalité.

Nous déplorons encore cette année que l'ensemble des dossiers n'ait pu obtenir satisfaction malgré nos interventions. A l'issue de la CAPL, 2 mois (2x1mois) sont restés non distribués et sont donc reversés « dans le pot commun » pour l'année prochaine. Malheureusement, PPCR (*) prévoit un changement du système d'évaluation à compter de l'année prochaine. A ce jour, rien ne nous assure que le principe actuel ne soit reconduit de la même façon. Nous pouvons donc craindre que ces réserves soient à jamais perdues...

Concernant la défense des dossiers il est bon de savoir que vos représentants ont bien évidemment défendu les dossiers pour lesquels ils étaient mandatés. Solidaires Finances Publiques avait mandat pour 15 d'entre eux.

Pour conclure, il nous semble important de préciser également que cette année dans le département, 39 agents de catégorie B (dont 35 en échelon variables) se sont vu attribuer une mention d'encouragement ! Pour Solidaires Finances Publiques, cette notion est des plus discutable... Cela s'apparente à un jeu de dupe, où votre chef notateur salue vos efforts mais sans vous récompenser réellement. En effet, cela n'emporte aucune conséquence en matière de réduction d'ancienneté ni en matière d'évaluation pour l'année N+1.

Une simple carotte en quelque sorte... mais sommes-nous des ânes ?...

IMPORTANT :

Nous tenions à vous rappeler que toutes les composantes du compte rendu d'entretien professionnel (CREP) sont importantes : la réduction d'ancienneté, les croix du tableau synoptique, les mots utilisés dans l'appréciation générale, la réalisation des objectifs fixés, etc etc. C'est pourquoi, lorsque vous prenez connaissance de votre CREP, veillez à être très vigilants. En effet, nous avons constaté cette année quelques maladroites dans la manière dont les agents ont rédigé leur recours. Il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance des appréciations littérales et/ou du profil-croix qui peuvent également faire l'objet d'appel.

Aussi, à l'avenir, n'hésitez pas à faire appel à vos représentants syndicaux en cas de doute ou d'incohérence dans votre CREP, nous vous aiderons à le décrypter et à rédiger votre éventuel recours.

Les élus en CAPL B de Solidaires Finances Publiques restent à votre disposition pour tous renseignements.

Isabelle FERRUCCI
SIP OISANS-DRAC
04-76-39-39-19

Sylvie KAMINSKI
SIP OISANS-DRAC
04-76-39-38-86

Marie-Christine VIOLA
SPF 2
04-76-39-38-84

Fabienne RICAUD
CDIF ST MARCELLIN
04-76-64-97-16

Fabienne DUSSAUD
PCE VOIRON
04-76-67-04-38

Yvon BERARD
BCR
04-76-70-85-37

* Parcours Professionnel, Rémunération Carrière